

1. Organismes :

L'Université de Mons et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) organisent conjointement le **concours "Posters"** dans le cadre du Mardi des chercheurs 2025.

2. Objet :

Le concours a pour objectif de mettre à l'honneur les travaux de recherche et de favoriser les interactions et les collaborations entre les acteurs de la recherche (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, ingénieurs, assistants), des deux côtés de la frontière franco-belge, et au sein de l'alliance européenne EUNICE.

3. Participants :

Peuvent participer au concours l'ensemble des doctorants des universités organisatrices et de l'alliance EUNICE. Seuls les participants effectivement inscrits peuvent être récompensés. L'inscription est gratuite.

4. Modalités de participation :

Pour participer à ce concours, les participants doivent être inscrits via : <https://www.uphf.fr/evenements/mdc2025>

Lors de la procédure d'inscription, il est demandé aux participants de rattacher leur poster à l'une des catégories suivantes :

- Mathématiques et leurs interactions
- Chimie
- Biologie, Médecine et Santé
- Sciences pour l'Ingénieur
- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
- Sciences Humaines et Humanités
- Sciences de la Société

Un seul auteur par poster (celui qui soumettra le poster) sera inscrit lors de l'encodage du poster et participera automatiquement au concours.

Les autres auteurs, s'ils désirent participer à la manifestation, doivent utiliser la procédure d'inscription sans poster (visiteur).

Pour valider sa participation au concours chaque participant doit envoyer son poster, avant la date butoir indiquée sur le site web, à l'adresse mail : mardideschercheurs@uphf.fr

Les caractéristiques du poster

Taille : A0 de préférence

Orientation : Portrait (consulter les organisateurs si format paysage)

Exportation du fichier en PDF

Poids maximal : 10 Mo

La charte à respecter

Pour les participants de l'UPHF, merci d'utiliser la charte précisée ci-dessous :

- En haut, un bandeau blanc avec le logo du laboratoire et de l'UPHF à gauche.
- S'il y a des partenaires à citer, vous pouvez insérer leurs logos en bas du poster, dans un bandeau blanc également.

Il est (fortement) conseillé de [télécharger les gabarits sur le site de l'événement](#).

Pour les participants de UMons, vous pouvez utiliser votre propre charte, ou vous inspirer du [gabarit disponible sur le site de l'événement](#).

Pour les participants des autres partenaires de l'alliance EUNICE, vous pouvez également trouver des informations sur le site web de l'événement.

La langue de la manifestation est le français, mais il est également possible de présenter des posters en langue anglaise.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Le non-respect des consignes et des dates butoirs entraînera une exclusion du concours.

5. Présentation des posters :

L'espace disponible pour chaque poster est un format A0 (orienté verticalement).

Les posters seront présentés entre 9h et 16h, pendant la manifestation, et seront regroupés par catégorie. Des sessions seront organisées, et il est demandé aux auteurs d'être présents près de leur poster pendant leur session.

En cas de difficultés pour imprimer un poster, il conviendra de contacter l'équipe organisatrice avant la date limite et par mail via l'adresse suivante : mardideschercheurs@uphf.fr

6. Modalités de vote « meilleur poster » thématique :

Chaque poster présenté participera automatiquement au concours du meilleur poster de sa catégorie. Celui-ci sera désigné au travers d'un vote du public entre 9h30 et 14h. Les posters arrivant en tête seront récompensés par un lot (voir point 8).

Le vote s'effectue via un sondage garantissant un vote unique par personne.

Les résultats des votes pour chaque catégorie seront tenus à disposition de toute personne qui en fera la demande.

Toutes catégories confondues, le jury de « Show your PhD » pourra de plus désigner un poster pour le « prix spécial DDRS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) (voir point 8). Ce prix visera à récompenser un poster autour d'une recherche ayant un effet positif sur le développement durable ou sur l'impact sociétal.

7. Modalités de vote « Poster bidon » :

Par ailleurs, les participants à la journée pourront participer à la recherche d'un ou plusieurs « posters bidons » : vrais posters mais informations pseudo-scientifiques !

Chaque participant est invité à renseigner via le sondage mentionné au point précédent les références des posters qu'il/elle considère comme « posters bidons », entre 9h30 et 14h le jour de la manifestation.

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses par une personne des services des universités organisatrices. Il remportera le prix « Posters Bidons » (voir point 8 ci-dessous).

8. Liste des prix et lots :

La remise des prix et lots aura lieu le 01/04/2025 aux alentours de 16h à l'IMTD, Technopôle Transalley, Avenue Loubat 59300 Famars.

La liste des prix et lots afférents est la suivante :

- Prix thématiques* : un **chèque cadeau d'une valeur de 100 €** nets de TVA
 - « Mathématiques et leurs interactions »,
 - « Chimie »,
 - « Biologie, Médecine et Santé »,
 - « Sciences pour l'Ingénieur »,
 - « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication »,
 - « Sciences Humaines et Humanités »,
 - « Sciences de la Société ».

* : les organisateurs se réservent le droit de réorganiser l'attribution des lots en fonction du nombre de posters soumis dans chaque catégorie, mais garantissent que 7 lots seront attribués. Les changements éventuels seront mentionnés sur le livret remis aux participants.

- Prix du « meilleur poster » : un **bon pour un séjour d'une valeur de 250 €** dans un des pays de l'alliance EUNICE. Le jury mentionné dans l'article 6 désignera le « meilleur poster » parmi les posters gagnants des prix thématiques.
- Prix posters bidons : un **chèque cadeau d'une valeur de 100 €** nets de TVA
- Prix spécial DDRS : un **chèque cadeau d'une valeur de 100 €** nets de TVA

9. Données personnelles utilisées :

Les informations recueillies pour participer au concours du « Mardi des chercheurs 2025 » sont enregistrées dans un fichier informatisé sous la responsabilité du Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France afin d'organiser le Mardi des Chercheurs 2025. La base légale du traitement est le consentement des participants.

Les données personnelles collectées sont communiquées aux organisateurs de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'UPHF.

- Données collectées à l'inscription : Nom, prénom, fonction, établissement, laboratoire, ville, pays, numéro de téléphone (professionnel), adresse électronique (professionnelle), sujet de poster, thématique de poster, catégorie de participation ; sujet de thèse, poster et/ou vidéo Show your PhD format informatique ;
- Données collectées lors des votes : nom, prénom, téléphone, adresse électronique professionnelle, choix de poster ;
- Autres : Visuels (photographies, film) des participants, en groupe ou en individuel, avec mention des nom et prénom dans le dernier cas.

Les données d'inscription sont collectées aux fins d'établissement de documents de communication tous supports à destination du public ; pour récapitulatif des participants à la journée et des posters présentés ; et pour présentation sur le site web de l'université. Les données informatiques et papier sont conservées pendant une durée de 1 (un) mois.

Les données de vote sont collectées aux fins de désignation des gagnants ; le tableau compilant les résultats (tableau anonyme) est le seul élément conservé aux fins de justification ultérieure (en cas de contestation éventuelle), pour une durée d'1 (un) an, par l'université organisatrice.

Les données d'inscription sont supprimées un mois après l'événement.
Les enregistrements vidéo et audio sont gardés pendant 2 ans.

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, et à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, et de limitation, que vous pouvez exercer auprès des organisateurs mardideschercheurs@uphf.fr

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de l'UPHF dpo@uphf.fr

1. Organizers:

University of Mons (UMons) and Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) organize jointly the “**Poster**” contest as part of the “Mardi des chercheurs” 2025.

2. Purpose:

The contest aims to highlight research works and to promote interactions and collaborations between research actors (teacher-researchers, researchers, doctoral students, engineers, assistants), on both sides of the Franco-Belgian border, and within the European alliance EUNICE.

3. Participants:

All Ph.D. students from the organizers and from EUNICE alliance can participate.
Only participants actually registered can be rewarded.
Registration is free.

4. Terms of participation:

To participate candidates must register on:
<https://www.uphf.fr/evenements/mdc2025>

During the registration process, participants are asked to attach their poster to one of the following categories:

- Mathematics and its interactions
- Chemistry
- Biology, Medicine and Health
- Engineering Sciences
- Information and Communication Sciences and Technologies
- Humanities and Social Sciences
- Social Sciences

Only one author per poster (the one who submits the poster) will be registered with the deposit of the poster and will participate automatically to the contest.

Other authors can participate to the event. In that case they must use the registration procedure without poster (visitor registration).

To validate his participation to the contest each participant must send an electronic version of his poster before the deadline mentioned on the website, to: mardideschercheurs@uphf.fr

Characteristics of the poster

Size: A0 preferably

Orientation: Portrait (contact the organizers for landscape format)

Exportation of the file in PDF format

Maximum weight: 10 Mb

Charter to respect:

For participants from UPHF, thank you for using the charter specified below:

- At the top, a white banner with the logo of the laboratory and the UPHF on the left.

- If there are partners to quote, you can insert their logos at the bottom of the poster, also in a white banner.

It is (strongly) advised to [download templates on the website](#).

For participants from UMONS, you can use your own charter or you can inspire from [template available on the website](#).

For participants from other partners in EUNICE you can also find information on the website.

The main language of the event is French, but it is also possible to present posters in English.

Participation in the contest implies acceptance of these rules.

Failure to comply with the instructions and deadlines will result in exclusion from the competition.

5. Presentation of the posters:

The space available for each poster is A0 size (vertically oriented).

Posters will be presented between 9 am and 4 pm during the event and will be grouped by category.

Sessions will be organized and authors are asked to be present near their poster during their session.

In case of difficulties in printing a poster, you should contact the organizing team before the deadline and by email via the following address: mardideschercheurs@uphf.fr

6. "Best poster" by category - voting methods:

Each poster submitted will automatically participate in the competition for the best poster in its category. This best poster will be chosen through a public vote between 9:30 a.m. and 2 p.m. The top posters will be rewarded with a prize (see point 8).

Voting is done via a survey guaranteeing a single vote per person.

The results of the votes for each category will be made available to anyone who requests them.

All categories combined, the "Show your PhD" jury may also designate a poster for the "special DDRS prize" (Sustainable Development and Social Responsibility) (see point 8). This prize will aim to reward a poster based on research that has a positive effect on sustainable development or on societal impact.

7. "Fake posters" - voting methods:

In addition, the participants will be able to participate in the search for one or more "fake posters": real posters but pseudo-scientific information!

Each participant is invited to fill in the survey mentioned in the previous point with the references of the posters that he/she considers to be "fake posters", between 9:30 a.m. and 2 p.m. during the event.

The winner will be drawn at random from among the correct answers by a person from the services of the organizers. He will win the "fake posters" prize (see point 8 below).

8. List of prizes:

Prizes will be awarded on April 1, 2025 around 4 p.m., at IMTD, Technopôle Transalley, Avenue Loubat 59300 Famars.

The list of the prizes is as follows:

- Thematic prizes*: **a €100 gift certificate (net of VAT)**
"Mathematics and its interactions"

"Chemistry"
"Biology, Medicine and Health"
"Engineering Sciences"
"Information and Communication Sciences and Technologies"
"Humanities and Social Sciences"
"Social Sciences"

*: organizers reserve the right to reorganize the allocation of prizes according to the number of posters submitted in each category, but guarantee that 7 prizes will be awarded. Any changes will be mentioned in the booklet given to participants.

- "Best poster": **a voucher for a stay worth € 250** in one of the countries of the EUNICE alliance. The jury mentioned in article 6 will designate the "best poster" among the winning posters of the thematic prizes.
- Fake poster price: **a €100 gift certificate (net of VAT)**
- DDRS special price: **a €100 gift certificate (net of VAT)**

9. Personal data used:

Information collected to participate in the "Mardi des chercheurs 2025" contest is recorded in a computerized file under the responsibility of the President of UPHF in order to organize the event. Legal basis for processing is the consent of the participants.

The personal data collected are communicated to the organizers of the Research and Valorization Department of the UPHF.

- Data collected upon registration: Surname, first name, function, establishment, laboratory, city, country, telephone number (professional), email address (professional), poster subject, poster theme, category of participation; Ph.D. thesis topic, poster and/or video Show your PhD in a computer format;
- Data collected during the votes: surname, first name, telephone, professional email address, choice of poster;
- Other: Visuals (photographs, film) of the participants, in groups or individually, with mention of the name and first name in the last case.

Registration data is collected for the purpose of establishing communication documents for all media intended for the public, for a summary of the participants in the event and the posters, and for presentation on the university's website. Computer and paper data are kept for a period of 1 (one) month.

Voting data is collected for the purposes of determining winners; the table compiling the results (anonymous table) is the only element kept for the purposes of subsequent justification (in the case of any appeal), for a period of 1 (one) year, by the organizing university.

Registration data is deleted one month after the event.

Video and audio recordings are kept for 2 years.

In accordance with European Regulation (EU) 2016/679 of April 27, 2016 relating to the protection of individuals with regard to the processing of personal data, and the "Informatique et Libertés" law n ° 78-17 of January 6, 1978 amended, you have a right of access, modification, deletion, and limitation, which you can exercise with the organizers mardideschercheurs@uphf.fr

If you believe that your "Data Protection" rights are not respected, you can contact the UPHF data protection officer via dpo@uphf.fr